



Le Proviseur
A l'attention des élèves et parents de 2^{nde}

Réf. : 2324DIR56

Le Caire, le 22 mai 2024

Memento du stage d'observation – niveau 2^{nde}

Année scolaire 2023/2024

Comme annoncé dans le [communiqué 2324DIR35](#) envoyé le 22 janvier dernier, les élèves de 2^{nde} doivent effectuer **une séquence d'observation en milieu professionnel** d'une durée de 2 semaines au mois de juin. A ce jour, nous disposons des éléments de cadrage suivants :

– Le calendrier

Les dates de stage sont fixées **du 11 au 27 juin 2024**.

- Localement et cette année, il est question de la fermeture des entreprises du jeudi 14 au dimanche 21 juin pour les fêtes du grand Bahreïn.
- Une dérogation pour débiter le stage le 09 juin au plus tôt et uniquement sur justificatif de l'entreprise est possible.
- Il est possible de fractionner la période en effectuant deux stages dans deux entreprises différentes. Il est alors nécessaire de signer deux conventions distinctes.

– Les conventions

Les conventions en français et en anglais vous ont été transmises par Madame PLASSE, CPE Lycée. Un exemplaire original signé par la famille et l'entreprise doit être remis aux professeurs principaux pour le **jeudi 23 mai 2024**, pour signature de l'établissement.

– Les lieux de stage acceptés

Les stages peuvent être effectués :

- En milieu professionnel local
- En milieu professionnel à l'étranger
- SNU (Service National Universel) pour les élèves français en lieu et place du stage.

A noter : en l'absence de stage, les élèves seront accueillis au lycée pour y effectuer des recherches sur les métiers et voies professionnelles.

– Le suivi du stage

Chaque élève se verra attribuer un professeur tuteur de stage (professeur) qui s'assurera de la présence de l'élève dans l'entreprise.

– Le carnet de bord du stagiaire

Un carnet de bord, similaire à celui transmis pour le stage de 3^{ème}, sera transmis aux élèves. Il devra être renseigné quotidiennement par les élèves et partagé sur OneDrive.

Une séance de SNT est prévue pour s'assurer que les élèves maîtrisent la procédure.

– Evaluation du stage

Pour la session de cette année, seule la bonne complétude du carnet de bord du stagiaire pourra servir d'évaluation. Aucune autre restitution (rapport de stage ou soutenance orale) n'est attendue.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site <https://stagedeseconde.1jeune1solution.gouv.fr/>

Frédéric BROMONT
Proviseur du LFC

